

ILS ONT ABANDONNÉ LES HFC, POURQUOI PAS VOUS ?

Plusieurs grandes entreprises mondiales comme Nestlé, Walmart et Tesco ont décidé depuis plus de 15 ans d'éliminer progressivement les produits contenant des HFC. Les Nations Unies collaborent dans le même but avec Coca-Cola, Pepsico, Redbull et Unilever à travers une initiative baptisée Refrigerants, Naturally !.

> GROUPE CARREFOUR <

Jean-Michel Fleury,
directeur de projets à l'international :
« Depuis plusieurs années, en France
le groupe Carrefour dans le périmètre
de ses magasins intégrés hypermarchés
et supermarchés n'acquiert plus que
des équipements fonctionnant au CO₂
pour ses magasins. Entre l'efficacité
énergétique et le coût réduit des fluides,
le retour sur investissement se fait
en 18 à 24 mois seulement. »

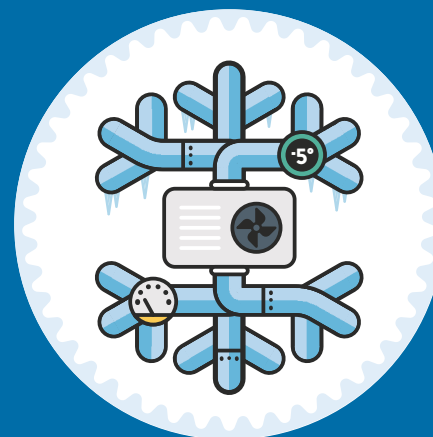
> COCA-COLA <

Le groupe a déjà installé
2 millions de distributeurs
sans HFC. L'intégralité des
distributeurs dans le monde
auront été convertis au
« sans HFC » en 2020.

**RESTEZ COMPÉTITIFS,
PRENEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE !**

UNE PARTIE DES OPÉRATEURS QUI INTERVIENNENT
AU QUOTIDIEN SUR VOS SITES SONT DÉJÀ
FORMÉS AUX FLUIDES ALTERNATIFS ET POURRONT
VOUS ACCOMPAGNER.

DANS LE CAS CONTRAIRE N'HÉSITEZ PAS À
PRENDRE CONTACT AVEC DES PROFESSIONNELS,
FOURNISSEURS OU OPÉRATEURS, QUI SONT FORMÉS
POUR VOUS GUIDER DANS LA TRANSITION.



HFC

ANTICIPEZ LE CHANGEMENT !

Certains équipements, comme les groupes froids, les climatisations ou les pompes à chaleur utilisent des hydrofluorocarbures (HFC). Dangereux pour l'environnement, ces fluides frigorigènes vont être progressivement interdits sur le marché des équipements de froid. Pour préserver votre activité et votre compétitivité, optez dès aujourd'hui pour une solution alternative... à coût maîtrisé !

L'évolution de la réglementation sur les HFC, au niveau international et européen aura un impact économique important pour les entreprises qui dépendent de la production du froid.

● **Au niveau mondial,**
l'amendement de Kigali au Protocole de Montréal, adopté le 15 octobre 2016 par 196 pays, prévoit de réduire la production et la consommation mondiales de HFC.

● **Au niveau européen,**
l'Union européenne a adopté dès 2014 un règlement dit « F-Gaz », qui prévoit une réduction de 80 % des quotas autorisés de HFC dans les prochaines années. Destinée à limiter les effets néfastes des fluides HFC sur le climat (sous dénomination R-404A, R-410A, R-134a ou R-32 par exemple), cette réglementation va volontairement provoquer une forte hausse des prix sur le marché européen et des pénuries. Cette mesure va également renchérir les coûts de fonctionnement des équipements existants fonctionnant aux HFC pour les entreprises qui tardent trop à substituer, ce qui pourrait menacer l'activité de votre entreprise.



4

BONNES RAISONS D'ADOPTER DES SOLUTIONS ALTERNATIVES

1 2

ÉQUIPEMENTS ET FLUIDES : DES PRIX EN BAISSÉ

Les prix des équipements alternatifs sont désormais compétitifs par rapport à ceux contenant des HFC. Les fluides, pour le ré-appoint, sont moins coûteux que les HFC (à l'exception des HFO).

UNE MEILLEURE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les systèmes les plus performants fonctionnant au CO₂ offrent un gain d'efficacité énergétique de 40 à 50 % par rapport aux systèmes fonctionnant aux HFC.

3 4

UN RETOUR SUR INVESTISSEMENT ASSURÉ

Au total, le prix des équipements, les gains sur l'efficacité énergétique ainsi que sur les fluides permettent parfois même un retour sur investissement en 18 à 36 mois.

MOINS D'OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES, MOINS DE DÉPENSES

L'usage des fluides alternatifs allège fortement les obligations réglementaires avec la disparition des obligations de contrôles périodiques, de marquage, de suivi, etc, sauf pour les mélanges HFC / HFO.

DES ALTERNATIVES DISPONIBLES DANS TOUS LES SECTEURS



CO₂
réfrigération commerciale (systèmes centralisés, plug-ins, meubles de vente), transport frigorifique, pompes à chaleur (résidentielles, commerciales, industrielles), et climatisation automobile

AMMONIAC
industrie agro-alimentaire, entrepôts frigorifiques, grande distribution, patinoires

HYDROCARBURES
réfrigérateurs et congélateurs domestiques, plug-ins et meubles de vente en supermarchés, climatiseurs domestiques

AUTRES
hydrofluoroléfines (HFO), eau (systèmes à adsorption), air, systèmes sans fluides (froid magnétique).

CONTRIBUEZ À LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Les HFC contribuent fortement au réchauffement climatique avec un pouvoir d'effet de serre jusqu'à 14 000 fois supérieur à celui du CO₂. Si leur utilisation n'est pas encadrée, leurs émissions pourraient représenter jusqu'à 20 % des émissions totales de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.



Plus de 6 000 tonnes de fluides s'échappant chaque année des équipements de climatisation, réfrigération ou pompes à chaleur en France



les émissions annuelles de CO₂ de 7 millions de voitures en termes d'impact sur le réchauffement climatique



1 kg de R-404A contenu dans un présentoir de supermarché



Parcourir un tour du monde (40 000 km) en voiture

